

VISIO - Organisation des concours

En Visio-conférence par ZOOM, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
- Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours
- Harmoniser les pratiques notamment en matière d'organisation des concours et examens transférés du CNFPT

Public Visé

- Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux • Cadres et agents chargés du recrutement et de l'organisation des concours

Pré Requis

- Avoir des connaissances en organisation de concours de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Connaître les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
- Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours
- Harmoniser les pratiques notamment en matière d'organisation des concours et examens transférés du CNFPT

Méthodes et moyens pédagogiques

- Ce stage conjugue exposé théorique et modalités pratiques sous forme d'ateliers (réaliser un calendrier de concours, sécuriser l'organisation, composer un jury, assurer l'harmonisation des notes...)
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance, par Zoom

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger par son smartphone ou tablette, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Apports réglementaires et jurisprudentiels

- Actualité des concours
- Principe du concours, adaptations et dérogations
- Sources de la réglementation, autorités organisatrices
- Opérations préliminaires
 - . Recensement des postes
 - . Conventionnement
 - . Ouverture des concours
 - . Constitution des jurys
 - . Examen des conditions pour concourir
- Déroulement des concours
 - . Épreuves écrites (convocation des candidats, surveillance, fraude, sujets, durée des épreuves, matériel autorisé, correction)
 - . Épreuves orales (durée des épreuves, ruptures d'égalité, fractionnement du jury)
 - . Délibérations du jury
 - Suites des concours
 - . Pour les candidats admis
 - . Pour les candidats non admis
 - . Contentieux
 - . Questions pratiques (rémunération des intervenants...)

• Ateliers

- Élaborer un calendrier de concours
- Constituer un jury de concours
- 8 jours avant les épreuves, dresser un état des lieux de la préparation d'un concours

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire spécialisé dans l'organisation des concours

3 jours pour tout savoir sur l'organisation des concours

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 870.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 740.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org